

Environnement

RIVIÈRE YAMASKA : LA PRÉSENCE DE MOUSSE POURRAIT ÊTRE LIÉE À DES DÉVERSEMENTS SURVENUS EN AMONT

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 20 mars 2026 – Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a informé la Ville de Saint-Hyacinthe, jeudi en fin de journée, que deux événements sont survenus en amont de la rivière Yamaska. D'abord, un déversement d'environ 40 000 litres de surfactant dans un fossé situé à l'angle de l'autoroute 10 et de la route 235, à Ange-Gardien, soit à environ 40 km en amont de Saint-Hyacinthe, puis une surverse de l'usine d'épuration de Saint-Césaire. Bien que le ministère pense que l'événement survenu à Ange-Gardien ne soit pas responsable de la mousse présente sur la rivière à Saint-Hyacinthe, la surverse pourrait en être la cause.

La Ville de Saint-Hyacinthe tient toutefois à rassurer la population : l'eau prélevée et traitée à l'usine de filtration demeure de bonne qualité et sécuritaire à la consommation. Aucun changement n'a été constaté sur la qualité de l'eau pompée et distribuée par l'usine de filtration.

« Nos équipes à l'usine de filtration effectuent des analyses rigoureuses sur une base quotidienne, et la qualité de l'eau est demeurée stable, malgré la présence de mousse en surface. L'eau est captée en profondeur, alors que la mousse flotte à la surface.

Il s'agit d'une situation regrettable. Bien que ces événements ne se soient pas produits sur le territoire de la Ville, ses effets peuvent se faire sentir en aval et toucher plusieurs municipalités. Nous souhaitons que les autorités concernées mettent en place les actions nécessaires pour limiter les impacts et prévenir ce type de déversement à l'avenir », précise Charles Laliberté, directeur général adjoint – services techniques à la Ville de Saint-Hyacinthe.

Bien que la formation de mousse blanche puisse également être un phénomène naturel observé au printemps, notamment en raison de la décomposition de matières organiques, la situation de mercredi pourrait donc être liée à ces événements ponctuels.

Maintenant qu'elle a été informée par le MELCCFP, la Ville demeure en suivi étroit de la situation en collaboration avec les autorités concernées et informera la population de tout développement, le cas échéant.



Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300